

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BARBENTANE (13)



4c. ANNEXE 2 AU REGLEMENT ECRIT PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS ENVIRONNEMENTALES

Dates :

PLU approuvé par DCM du 25/02/2020
Révision générale du PLU prescrite par DCM du 25/02/2020
Débat sur les orientations générales du PADD le 19/02/2024
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée par DCM du 19/08/2024
PLU arrêté par DCM du 25/11/2024
PLU approuvé par DCM du 17/11/2025

DCM : Délibération du Conseil Municipal - PLU : Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER APPROUVE



POULAIN URBANISME CONSEIL

78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

SOMMAIRE

LA PRISE EN COMPTE DE LA POLLUTION NOCTURNE.....	2
Intérêt de la démarche	2
Recommandations et prescriptions à mettre en œuvre.....	2
<i>Eclairer si nécessaire</i>	<i>2</i>
<i>Eclairer quand c'est nécessaire.....</i>	<i>2</i>
<i>Eclairer où c'est nécessaire.....</i>	<i>2</i>
<i>Utiliser le matériel adéquat.....</i>	<i>2</i>
<i>Raisonner durablement</i>	<i>3</i>
<i>Règles sur l'éclairage extérieur privé.....</i>	<i>3</i>
 LES PLANTATIONS.....	 5
Espèces végétales recommandées	5
Espèces végétales envahissantes interdites.....	12
<i>Code de l'Environnement.....</i>	<i>12</i>
<i>Espèces évaluées</i>	<i>13</i>
<i>Illustration</i>	<i>29</i>
 LES RECOMMANDATIONS LIEES AU MOUSTIQUE TIGRE	 33

LA PRISE EN COMPTE DE LA POLLUTION NOCTURNE

Intérêt de la démarche

La lumière artificielle nocturne a des conséquences non seulement sur l'observation du ciel étoilé mais aussi sur les écosystèmes : rupture de l'alternance jour-nuit essentielle à la vie, modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, perturbation des migrations, etc.

Ces impacts négatifs sur les espèces sont déjà bien connus et documentés. En revanche, l'impact spécifique sur le déplacement des espèces reste peu connu. Quelques études permettent néanmoins d'identifier des conséquences possibles d'un excès d'éclairage nocturne artificiel (modification des déplacements, isolement, collisions, etc.).

La pollution lumineuse constitue une « barrière » dans le sens où elle crée un morcellement de la composante « nuit » (« mitage » du noir par la lumière). Par ailleurs, dans la mesure où les points lumineux s'additionnent, la lumière émise peut au final être appréhendée comme une infrastructure, immatérielle, source de fragmentation.

Recommandations et prescriptions à mettre en œuvre pour les nouvelles implantations d'éclairage extérieur

En toute zone du PLU, il s'agit de prendre en compte plusieurs préconisations :

Eclairer si nécessaire

Avant toute démarche, il faut se positionner sur l'utilité et l'efficacité même des sources lumineuses. Celles en trop grand nombre seront supprimées. Diffuser la quantité de lumière suffisante en adaptant le type et la puissance de l'ampoule permet souvent des économies d'énergie.

Eclairer quand c'est nécessaire

L'installation d'horloges astronomiques permet d'optimiser les heures d'éclairage et d'extinction en fonction des heures réelles de coucher et de lever du soleil. Cette sobriété lumineuse peut s'accompagner d'une extinction totale ou partielle en milieu de nuit.

Eclairer où c'est nécessaire

L'orientation du flux lumineux doit être soignée afin de n'éclairer que la surface utile. En minimisant les déperditions lumineuses, les nuisances comme l'éblouissement ou l'éclairage inutile des milieux environnants sont mieux contrôlées. Cela passe par la définition des besoins et le choix du matériel adapté.

La mise en place d'une horloge astronomique pour une extinction en deuxième partie de nuit permet jusqu'à 45% d'économie d'énergie.

Utiliser le matériel adéquat

La hauteur et l'espacement des candélabres doivent être choisis en fonction des besoins réels de la voie à éclairer et du type de lampe utilisé. Un linéaire de lampes peut

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

constituer une barrière pour la vie nocturne tout autant que des candélabres trop espacés peuvent créer des alternances de zones d'ombre dangereuses pour la circulation.

Pour information, une lampe apparente induit une énergie utile de 65% et une énergie perdue de 35%. Au contraire, une lampe encastrée génère une énergie utile de 92% pour seulement 8% d'énergie perdue.



Exemples de cônes d'ombre selon la lampe (source : PNR Préalpes d'Azur)



@David Tatin_Orbisterre_Rénovation d'éclairage public dans le PNR du Lubéron, avant/après travaux

Exemple d'éclairage avant et après travaux dans le PNR du Lubéron (second niveau bien moins impacté)

Raisonnement durablement

A l'image d'autres technologies ou produits de consommation, les lampes résultent d'un cycle de vie complet : fabrication, utilisation, recyclage. Cet aspect est aussi à prendre en compte en choisissant des lampes ayant aussi l'impact global le plus faible.

Règles sur l'éclairage extérieur privé

Pour les éclairages extérieurs privés, il s'agit de répondre au besoin propre à la parcelle (accès jusqu'à l'habitation notamment). La lumière ne doit donc pas être diffusée vers le ciel ou les voisins mais vers le bas.

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Au-delà d'économies certaines, il s'agit de ne pas impacter le vol des chauves-souris, de nuire au confort des voisins ou d'augmenter la pollution lumineuse.

Les éclairages sont à éloigner au maximum des alignements d'arbres ou bosquets et ils doivent être dirigés du mieux possible vers le sol avec un cône de projection réduit.

Il est par ailleurs recommandé de limiter la puissance des lampes aux stricts besoins, d'utiliser des lampes à économie d'énergie et de limiter la durée d'éclairage.

Afin de respecter l'approche de gestion durable de l'éclairage public engagée par la commune (lutte contre la pollution lumineuse au travers de l'extinction nocturne et de l'installation de luminaires à faible impact écologique), il est recommandé d'adopter une démarche similaire en matière d'éclairage extérieur privé, pouvant s'appuyer sur les pratiques suivantes visant à limiter la pollution lumineuse :

- Caractéristiques des luminaires :
 - Faisceau d'éclairage dirigé du haut vers le bas afin d'éviter l'éclairage du ciel (le luminaire devra être positionné de manière à produire un cône d'éclairage de 20° minimum par rapport à l'horizontal, cf. illustration ci-après)
 - Lampes : favoriser les lampes dont la température de couleur est inférieure à 2 700° K.
- Eviter l'usage de bornes solaires, celles-ci perturbant la microfaune locale (insectes notamment).
- Privilégier l'usage de lampes avec détecteur de mouvement, qui optimise la durée d'éclairage utile.



Faisceau d'éclairage

LES PLANTATIONS

Les plantations privilégieront les essences traditionnelles locales. D'autres essences sont interdites.

Par ailleurs, il faut tenir compte du phénomène d'allergie. De fait, il est recommandé de se référer au guide d'information sur la végétation et les allergies du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA).

Espèces végétales recommandées

Feuillage (C = à feuilles caduques ; S = feuillage persistant)			
Ecologie (h = milieux humides ; s = milieux secs)			
Nom vernaculaire	Nom scientifique		
Arbres			
Aulne glutineux, Verne	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	h	c
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i> L., 1753	h	c
Érable d'Italie	<i>Acer opalus</i> Mill. subsp. <i>opalus</i>	h	c
Érable plane	<i>Acer platanoïdes</i> L., 1753	h	c
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	h	c
Frêne à feuilles étroites, frêne oxyphylle	<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804	h	
Merisier	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	h	c
Peuplier blanc	<i>Populus alba</i> L., 1753	h	c
Peuplier d'Italie	<i>Populus nigra</i> var. <i>italica</i> Münchh., 1770	h	c
Peuplier noir	<i>Populus nigra</i> L., 1753	h	c
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i> Mill., 1768	h	c
Saule blanc, Saule commun	<i>Salix alba</i> L., 1753	h	c
Sorbier alisier	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	h	c
Alouchier, Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	s	c
Amandier amer	<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A. Webb, 1967	s	c
Arbre de Judée	<i>Cercis siliquastrum</i> L., 1753	s	c
Bois de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	s	c
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	s	c
Cormier, Sorbier domestique	<i>Sorbus domestica</i> L., 1753	s	c
Érable de Montpellier, Agas, Azerou	<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	s	c
Figuier d'Europe	<i>Ficus carica</i> L., 1753	s	c
Micocoulier de Provence, Falabréguiet	<i>Celtis australis</i> L., 1753	s	c
Mûrier blanc	<i>Morus alba</i> L., 1753	s	c
Mûrier noir	<i>Morus nigra</i> L., 1753	s	c
Néflier	<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze, 1891 = <i>Mespilus germanica</i> L., 1753	s	c
Noyer royal, noyer commun	<i>Juglans regia</i> L., 1753	s	c
Poirier à feuilles d'amandier, perrusier	<i>Pyrus spinosa</i> Forssk., 1775	s	c
Poirier cultivé, poirier commun	<i>Pyrus communis</i> L., 1753	s	c
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	s	c
Cèdre de l'Atlas	<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière, 1855	s	s

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Feuillage (C = à feuilles caduques ; S = feuillage persistant)			
Ecologie (h = milieux humides ; s = milieux secs)			
Nom vernaculaire	Nom scientifique		
Chêne Kermès	<i>Quercus coccifera</i> L., 1753	s	s
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i> L., 1753	s	s
Cyprès de Provence	<i>Cupressus sempervirens</i> L., 1753	s	s
If commun	<i>Taxus baccata</i> L., 1753	s	s
Olivier d'Europe	<i>Olea europaea</i> L., 1753	s	s
Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	s	s
Pin parasol, pin pignon	<i>Pinus pinea</i> L., 1753	s	s
Arbustes			
Chèvrefeuille/Camérisier des haies	<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	h	c
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i> L., 1753	h	c
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L. subsp. <i>sanguinea</i>	h	c
Coronille scorpion	<i>Coronilla scorpioides</i> (L.) W.D.J.Koch, 1837	h	c
Fusain, bonnet d'évêque	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	h	c
Noisetier	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	h	c
Osier rouge, osier pourpre	<i>Salix purpurea</i> L., 1753	h	c
Petit orme	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	h	c
Ronce à feuilles d'orme	<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	h	c
Rosier à fleurs en corymbe	<i>Rosa corymbifera</i> Borkh., 1790	h	c
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i> L., 1753	h	c
Saule drapé	<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	h	c
Saule marsault	<i>Salix caprea</i> L., 1753	h	c
Fragon, petit houx	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	h	s
Amélanchier	<i>Amelanchier ovalis</i> Medik., 1793	s	c
Arbre à perruque, sumac fustet	<i>Cotinus coggygria</i> Scop., 1771	s	c
Aubépine à un style, épine blanche	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	s	c
Baguenaudier, arbre à vessies	<i>Colutea arborescens</i> L., 1753	s	c
Chèvrefeuille des Baléares	<i>Lonicera implexa</i> Aiton, 1789	s	c
Ciste blanc	<i>Cistus albidus</i> L., 1753	s	c
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753		
Coronille à tige de jonc	<i>Coronilla juncea</i> L., 1753	s	c
Coronille faux-séné, coronille arbrisseau	<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen, 1989	s	c
Coronille glauque	<i>Coronilla glauca</i> L., 1755	s	c
Cytise à feuilles sessiles	<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang, 1843	s	c
Épine-du-Christ	<i>Paliurus spina-christi</i> Mill., 1768	s	c
Lilas	<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	s	c
Nerprun des rochers	<i>Rhamnus saxatilis</i> Jacq., 1762	s	c
Pistachier lentisque	<i>Pistacia lentiscus</i> L., 1753		
Pistachier térébinthe	<i>Pistacia terebinthus</i> L., 1753	s	c
Prunellier, Épine noire, Pelossier	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	s	c
Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i> L., 1753	s	c
Rosier des haies	<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	s	c
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	s	c
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	s	c
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	s	c

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Feuillage (C = à feuilles caduques ; S = feuillage persistant)			
Ecologie (h = milieux humides ; s = milieux secs)			
Nom vernaculaire	Nom scientifique		
Buis commun *	<i>Buxus sempervirens L., 1753</i>	s	s
Filaire / alavert à feuilles étroites	<i>Phillyrea angustifolia L., 1753</i>	s	s
Filaire / alavert à feuilles larges	<i>Phillyrea latifolia L., 1753</i>	s	s
Genêt cendré	<i>Genista cinerea (Vill.) DC. subsp. cinerea</i>	s	s
Genêt poilu, genêt velu, genette	<i>Genista pilosa L., 1753</i>	s	s
Genévrier commun, peteron	<i>Juniperus communis L.</i>	s	s
Genévrier de phoenicie	<i>Juniperus phoenicea L. subsp. phoenicea</i>	s	s
Genévrier oxycèdre	<i>Juniperus oxycedrus L. subsp. oxycedrus</i>	s	s
Houx	<i>Ilex aquifolium L., 1753</i>	s	s
Jasmin jaune, Jasmin d'été	<i>Jasminum fruticans L., 1753</i>	s	s
Nerprun Alaterne, Alaterne	<i>Rhamnus alaternus L., 1753</i>	s	s
Romarin officinal	<i>Rosmarinus officinalis L., 1753</i>	s	s
Rouvet blanc	<i>Osyris alba L., 1753</i>	s	s
Spartier à tiges de jonc, genêt d'Espagne	<i>Spartium junceum L., 1753</i>	s	s
Viorne tin, fatamot	<i>Viburnum tinus L., 1753</i>	s	s
Plantes grimpantes			
Clématite des haies, Herbe aux gueux	<i>Clematis vitalba L., 1753</i>	h	c
Racine-vierge	<i>Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968</i>	h	c
Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	<i>Hedera helix L., 1753</i>	h	s
Chèvrefeuille de Toscane	<i>Lonicera etrusca Santi, 1795</i>	s	c
Clématite flamme, Clématite odorante	<i>Clematis flammula L., 1753</i>	s	c
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus L., 1753</i>	s	c
Vigne cultivée	<i>Vitis vinifera L., 1753</i>	s	c
Petite garance	<i>Rubia peregrina subsp. peregrina L., 1753</i>	s	s
<p><i>Cas du buis commun : Au jour de la rédaction de ce document (octobre 2017) le buis est sujet à des attaques de pyrale du buis (Cydalima perspectalis), espèce d'insecte exotique envahissante, qui provoque de très gros dégâts. Il est donc déconseillé de planter le buis, surtout si ce dernier provient d'autres régions (risque de transmission du parasite). En revanche, cette espèce reste adaptée aux conditions écologiques. Si la crise de la pyrale devait être résolue, cette espèce pourra être plantée de nouveau.</i></p>			

Légende		
<i>a : arbre / u : arbuste / g : grimpante / i : invasive</i>	<i>c : feuillage caduque / s : plante sempervirente</i>	<i>s : sec et basse altitude / h : humide et haute altitude</i>

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Illustrations

Arbres



Erable champêtre



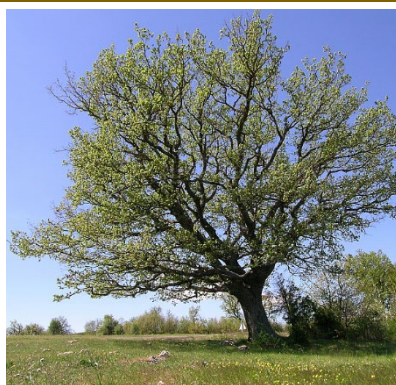
Olivier



Merisier



Pommier



Chêne pubescent



Cèdre



Poirier



Noyer



Saule blanc

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales



Tilleul



Aulne glutineux



Pin d'Alep



Micolcoulier



Peuplier d'Italie



Peuplier blanc



Figuiers



Erable Sycomore



Frene oxyphylle



If



Pin sylvestre



Amandier

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Arbustes



Amélanchier



Aubépine monogyne



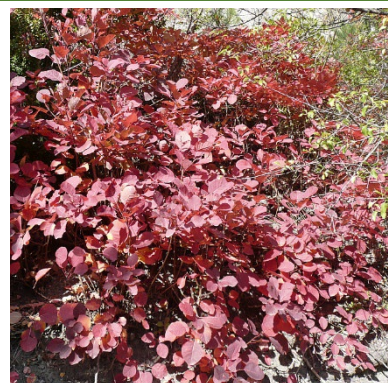
Baguenaudier



Buis



Cornouiller male



Fustet



Houx



Cade



Sureau noir

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales



Troène



Viorne lantane



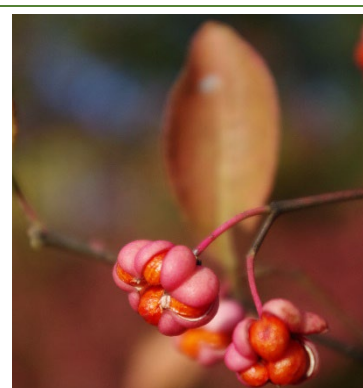
Saule pourpre



Saule drapé



Chêne kermès

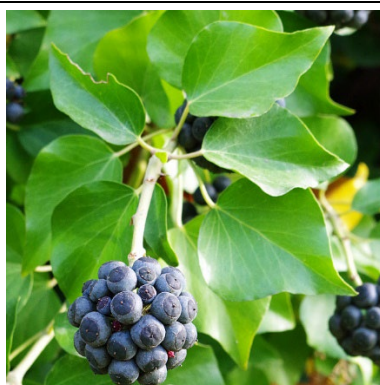


Fusain

Plantes grimpantes



Clématite vigne-blanche



Lierre



Vigne

Espèces végétales envahissantes interdites

Code de l'Environnement

L'article L 411-5 du Code de l'Environnement interdit « l'introduction dans le milieu naturel d'espèces animales et végétales dont la liste est fixée par arrêté. L'arrêté du 14 février 2018 modifié relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain fixe la liste des espèces dont les « spécimens vivants ».

Les espèces végétales sont listées dans l'annexe I :

Annexe I-1

Plantes vasculaires :

- *Baccharis halimifolia* L., 1753 : Sèneçon en arbre
- *Cabomba caroliniana* A.Gray, 1848 : Cabombe de Caroline, Eventail de Caroline
- *Eichhornia crassipes* (Mart.) Solms, 1883 : Jacinthe d'eau
- *Heracleum persicum* Desf. ex Fisch., 1841 : Berce de Perse
- *Heracleum sosnowskyi* Manden., 1944 : Berce de Sosnowsky
- *Hydrocotyle ranunculoides* L.f., 1782 : Hydrocotyle fausse-renoncule, Hydrocotyle nageante
- *Lagarosiphon major* (Ridl.) Moss, 1928 : Grand lagarosiphon
- *Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 : Jussie à grandes fleurs
- *Ludwigia peploides* (Kunth) P.H.Raven, 1963 : Jussie rampante
- *Lysichiton americanus* Hultén & H.St.John, 1931 : Faux arum
- *Myriophyllum aquaticum* (Vell.) Verdc., 1973 : Myriophylle aquatique, Myriophylle du Brésil
- *Parthenium hysterophorus* L., 1753 : Fausse camomille
- *Persicaria perfoliata* (L.) H.Gross, 1913 = *Polygonum perfoliatum* L., 1759 : Renouée perfoliée
- *Pueraria montana* var. *lobata* (Willd.) Maesen & S.M.Almeida ex Sanjappa & Predeep, 1992 = *Pueraria lobata* (Willd.) Ohwi, 1947 : Kudzu

Annexe I-2

Plantes vasculaires :

- *Alternanthera philoxeroides* (Mart.) Griseb., 1879 : Herbe à alligators
- *Asclepias syriaca* L., 1753 : Herbe à la ouate, Herbe aux perruches
- *Cenchrus setaceus* (Forssk.) Morrone, 2010 = *Pennisetum setaceum* (Forssk.) Chiov., 1923 : Herbe aux écouvillons
- *Elodea nuttallii* (Planch.) H.St.John, 1920 : Elodée à feuilles étroites
- *Gunnera tinctoria* (Molina) Mirb., 1805 : Gunnéra du Chili
- *Heracleum mantegazzianum* Sommier & Levier, 1895 : Berce du Caucase
- *Impatiens glandulifera* Royle, 1833 : Balsamine de l'Himalaya

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

- *Microstegium vimineum* (Trin.) A.Camus, 1922 : Herbe à échasses japonaise
- *Myriophyllum heterophyllum* Michx., 1803

Annexe I-3

- *Acacia saligna* (Labill.) H. L. Wendl., 1820 = *Acacia cyanophylla* Lindl., 1839 : Mimosa à feuilles de saule, Mimosa bleuâtre, Mimosa à feuilles bleues.
- *Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle, 1916 : Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon.
- *Andropogon virginicus* L., 1753 : Barbon de Virginie.
- *Cardiospermum grandiflorum* Sw., 1788.
- *Cortaderia jubata* (Lemoine ex Carrière) Stapf, 1898 = *Cortaderia selloana* subsp. *jubata* (Lemoine) Testoni & Villamil, 2014 : Herbe de la pampa pourpre, Herbe de la pampa des Andes.
- *Ehrharta calycina* Sm., 1790 : Ehrharte calicinale.
- *Gymnocoronis spilanthoides* (D. Don ex Hook. & Arn.) DC., 1838 : Faux hygrophyle.
- *Humulus japonicus* Siebold & Zucc., 1846 = *Humulus scandens* (Lour.) Merr., 1935 : Houblon du Japon.
- *Lespedeza cuneata* (Dum. Cours.) G. Don, 1832 = *Lespedeza juncea* var. *sericea* (Thunb.) Lace & Hauech : Lespédéza soyeux.
- *Lygodium japonicum* (Thunb.) Sw., 1801 : Fougère grimpante du Japon.
- *Prosopis juliflora* (Sw.) DC., 1825 : Bayahonde, Bayahonde français, Bayarone, Bayarone français, Prosopis mesquite, Prosopis commun.
- *Salvinia molesta* D. S. Mitch., 1972 = *Salvinia adnata* Desv. : Salvinie géante.
- *Triadica sebifera* (L.) Small, 1933 = *Sapium sebiferum* (L.) Roxb., 1814 : Suiffier, Suiffier de Chine, Arbre à suif, Porte-Suif, Croton porte-suif, Gluttier porte-suif, Gluttier à suif.

Espèces évaluées

Les espèces envahissantes ou potentiellement envahissantes sont listées sur plusieurs sites Internet :

- Le centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes (<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/base-documentaire/liste-despeces/#1540995648599-cf5e30c7-a7ea>) ;
- Le site Internet (<https://invmed.fr/src/home/index.php>) du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles.

Ce dernier présente des listes d'espèces invasives (EVEE) pour l'ensemble de l'arc méditerranéen. Elles sont classées en fonction de leur caractère invasif et de leur extension sur le territoire. Les caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-après.

Par ailleurs, ce site propose des méthodes pour le contrôle ou l'éradication de ces EEE (<http://invmed.fr/src/listes/index.php?idma=20>).

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Agave d'Amérique	Agave americana L., 1753	Majeure	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailanthé	Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Majeure	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Ambroisie à feuilles d'armoise	Ambrosia artemisiifolia L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Aster à feuilles de saule	Symphyotrichum x salignum (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Majeure	Berges et ripisylves ; Prairies humides
Aster écaillé	Symphyotrichum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	Majeure	Marais, tourbières, tufières ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	Bidens frondosa L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Brome sans arêtes, Brome inerme	Bromopsis inermis (Leyss.) Holub, 1973	Majeure	Milieux anthropiques ; Prairies humides ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Buddleia, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	Buddleja davidii Franch., 1887	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Chèvrefeuille du Japon	Lonicera japonica Thunb., 1784	Majeure	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Marais, tourbières, tufières
Cognassier	Cydonia oblonga Mill., 1768	Majeure	
Érable négundo, Érable frêne, Érable négondo	Acer negundo L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis
Euphorbe de Jovet, Euphorbe maculée	Euphorbia maculata L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Faux-indigo, Indigo du Bush, Amorphe buissonnante	Amorpha fruticosa L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Griffe de sorcière, Ficoïde à feuilles en sabre	Carpobrotus acinaciformis (L.) L.Bolus, 1927	Majeure	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Griffe de sorcière, Ficoïde doux, Figuier des Hottentots	Carpobrotus edulis (L.) N.E.Br., 1926	Majeure	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Griffe de sorcière (hybride acinaciformis x edulis)	Carpobrotus acinaciformis x Carpoprotus edulis	Majeure	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Halime, Arroche halime	Atriplex halimus L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques ; Prairies humides ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Hélianthe vivace	Helianthus x laetiflorus Pers., 1807	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Herbe de la pampa, Roseau à plumes	Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Majeure	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques ; Prairies humides ; Prairies, pelouses sèches et garrigues

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Jussie rampante	Ludwigia peploides subsp. montevidensis (Spreng.) P.H.Raven, 1964	Majeure	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Prairies humides
Lampsane intermédiaire	Lapsana communis subsp. intermedia (M.Bieb.) Hayek, 1931	Majeure	Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Luzerne en arbre	Medicago arborea L., 1753	Majeure	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Mimosa d'hiver, Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes, Mimosa de Bormes	Acacia dealbata Link, 1822	Majeure	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Olivier de Bohême, Arbre d'argent, Arbre de paradis	Elaeagnus angustifolia L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Oponce d'Engelmann, Oponce vigoureuse	Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850	Majeure	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Oponce stricte	Opuntia stricta (Haw.) Haw., 1812	Majeure	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Oxalis pied-de-chèvre	Oxalis pes-caprae L., 1753	Majeure	Côtes rocheuses et falaises ; Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Paspale à deux épis	Paspalum distichum L., 1759	Majeure	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Paspale dilaté	Paspalum dilatatum Poir., 1804	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Renouée du Japon	Reynoutria japonica Houtt., 1777	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Robinier faux-acacia, Carouge	Robinia pseudoacacia L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione	Baccharis halimifolia L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Solidage géant, Solidage glabre, Solidage tardif, Verge d'or géante	Solidago gigantea Aiton, 1789	Majeure	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Souchet vigoureux, Souchet robuste	Cyperus eragrostis Lam., 1791	Majeure	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Topinambour, Patate de Virginie	Helianthus tuberosus L., 1753	Majeure	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Vigne des rivages, Vigne des rives	Vitis riparia Michx., 1803	Majeure	
Vigne-vierge commune	Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Majeure	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis
Ail inodore, Ail odorant	Nothoscordum borbonicum Kunth, 1843	Modérée	Milieux anthropiques

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Alysson blanc, Alysse blanche, Bertéroa blanchâtre	Berteroa incana (L.) DC., 1821	Modérée	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Amarante blanche	Amaranthus albus L., 1759	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Amarante couchée, Amarante étalée	Amaranthus deflexus L., 1771	Modérée	
Amarante hybride	Amaranthus hybridus L., 1753	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Armoise annuelle	Artemisia annua L., 1753	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Azolla fausse-fougère, Azolla fausse-filicule, Fougère d'eau	Azolla filiculoides Lam., 1783	Modérée	Eaux courantes ou stagnantes
Blé velu	Dasypyrum villosum (L.) P.Candargy, 1901	Modérée	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Brome purgatif, Brome faux uniola	Bromus catharticus Vahl, 1791	Modérée	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Buisson ardent, Arbre de Moïse	Pyracantha coccinea M.Roem., 1847	Modérée	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies humides ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Bunias d'Orient, Roquette d'Orient	Bunias orientalis L., 1753	Modérée	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Cèdre de l'Atlas	Cedrus atlantica (Manetti ex Endl.) Carrière, 1855	Modérée	Côtes rocheuses et falaises ; Forêts et maquis ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Chénopode fausse ambroisie	Dysphania ambrosioides (L.) Mosyakin & Clemants, 2002	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Conyze du Canada, Vergerette du Canada	Erigeron canadensis L., 1753	Modérée	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Crépide à feuilles de capselle	Crepis bursifolia L., 1753	Modérée	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Cuscute des champs	Cuscuta campestris Yunck., 1932	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles
Élide en forme d'asperge	Asparagus asparagoides (L.) Druce, 1914	Modérée	Côtes rocheuses et falaises ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Érigéron crépu, Vergerette d'Argentine	Erigeron bonariensis L., 1753	Modérée	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Euphorbe à graines entaillées	Euphorbia glyptosperma Engelm., 1859	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Euphorbe de David, Euphorbe dentée	Euphorbia davidii Subils, 1984	Modérée	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Euphorbe prostrée	Euphorbia prostrata Aiton, 1789	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Euphorbe rampante	Euphorbia serpens Kunth, 1817	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Figuier de Barbarie, Figuier d'Inde	Opuntia ficus-indica (L.) Mill., 1768	Modérée	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Lampourde d'Italie	Xanthium orientale subsp. italicum (Moretti) Greuter, 2003	Modérée	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Lampourde épineuse	Xanthium spinosum L., 1753	Modérée	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde	Matricaria discoidea DC., 1838	Modérée	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Morelle faux chénopode, Morelle grêle, Morelle subglobée	Solanum chenopodioides Lam., 1794	Modérée	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Mûrier à papier, Broussonétia à papier	Broussonetia papyrifera (L.) Vent., 1799	Modérée	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Onagre à sépales rouges, Onagre de Glazou	Oenothera glazioviana Micheli, 1875	Modérée	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Oxalis articulé	Oxalis articulata Savigny, 1798	Modérée	Milieux anthropiques
Panic capillaire	Panicum capillare L., 1753	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Pétasite odorant, Hélioïtrophe d'hiver	Petasites pyrenaicus (L.) G.López, 1986	Modérée	Berges et ripisylves
Pin noir d'Autriche	Pinus nigra subsp. nigra J.F.Arnold, 1785	Modérée	Milieux anthropiques
Pittosporé de Chine, Arbre des Hottentots	Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	Modérée	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine	Phytolacca americana L., 1753	Modérée	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Sénéçon du Cap, Sénéçon sud-africain	Senecio inaequidens DC., 1838	Modérée	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Stramoine commune, Herbe à la taupe, Datura officinal	Datura stramonium L., 1753	Modérée	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Troène luisant	Ligustrum lucidum W.T.Aiton, 1810	Modérée	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Vergerette annuelle, Érigéron annuel	Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Modérée	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques
Vergerette de Karvinski, Vergerette mucronée	Erigeron karvinskianus DC., 1836	Modérée	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Vergerette de Sumatra, Vergerette de Barcelone	Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Modérée	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Véronique de Perse	Veronica persica Poir., 1808	Modérée	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
			anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Yucca glorieux, Dague espagnole	Yucca gloriosa L., 1753	Modérée	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Achillée à feuilles de crithme, Achillée à feuilles de criste marine	Achillea crithmifolia Waldst. & Kit., 1802	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Albizia lophantha, Acacia du Cap, Albizzie à crêtes	Paraserianthes lophantha (Willd.) I.C.Nielsen, 1983	Emergente	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Ambroisie à petites feuilles, Ambroisie à feuilles fines	Ambrosia tenuifolia Spreng., 1826	Emergente	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Ambroisie trifide, Grande herbe à poux	Ambrosia trifida L., 1753	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Araujia porte-soie, Faux-kapok, Liane cruelle	Araujia sericifera Brot., 1818	Emergente	Milieus anthropiques
Balsamine de Balfour, Impatiente des jardins	Impatiens balfouri Hook.f., 1903	Emergente	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Bambou doré	Phyllostachys aurea Carrière ex Rivière & C.Rivière, 1878	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Bambou noir du Japon	Phyllostachys nigra (Lodd. ex Lindl.) Munro, 1868	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Berce du Caucase	Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier, 1895	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Bignone, Jasmin de Virginie, Jasmin trompette	Campsis radicans (L.) Bureau, 1864	Emergente	
Bourreau-des-arbres, Périploca de Grèce	Periploca graeca L., 1753	Emergente	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable
Campanule des murailles	Campanula portenschlagiana Roem. & Schult., 1819	Emergente	
Chêne rouge d'Amérique	Quercus rubra L., 1753	Emergente	Forêts et maquis
Cyprès chauve	Taxodium distichum (L.) Rich., 1810	Emergente	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques
Digitaire ciliée	Digitaria ciliaris (Retz.) Koeler, 1802	Emergente	Milieus agricoles ; Milieux anthropiques
Dischondre à petites fleurs	Dichondra micrantha Urb., 1924	Emergente	Milieus anthropiques
Égérie dense, Égéria, Élodée dense	Egeria densa Planch., 1849	Emergente	Eaux courantes ou stagnantes
Élodée à feuilles étroites, Élodée de Nuttall	Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920	Emergente	Eaux courantes ou stagnantes
Élodée du Canada	Elodea canadensis Michx., 1803	Emergente	Eaux courantes ou stagnantes

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Éphédre élevé, Éphédra élevé	Ephedra altissima Desf., 1799	Emergente	
Éphémère de Rio	Tradescantia fluminensis Vell., 1829	Emergente	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Faux kikuyu, Sténotaphrum, Herbe de Saint-Augustin	Stenotaphrum secundatum (Walter) Kuntze, 1891	Emergente	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Ficoïde glaciale, Ficoïde à feuilles en coeur	Aptenia cordifolia (L.f.) Schwantes, 1928	Emergente	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Ficoïde (hybride cordifolia x haeckeliana)	Aptenia cordifolia x Aptenia haeckeliana	Emergente	
Freesia blanc	Freesia alba (G.L.Mey.) Gumbel., 1896	Emergente	Côtes rocheuses et falaises ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Gazania, Gazanie	Gazania rigens (L.) Gaertn., 1791	Emergente	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Grand lagarosiphon, Lagarosiphon élevé, Élodée à feuilles alternes	Lagarosiphon major (Ridl.) Moss, 1928	Emergente	Eaux courantes ou stagnantes
Grassette à fleurs hirsutes	Pinguicula hirtiflora Ten.	Emergente	Marais, tourbières, tufières
Hakéa à feuilles de saule	Hakea salicifolia (Vent.) B.L.Burtt, 1941	Emergente	Forêts et maquis
Hakéa soyeux	Hakea sericea Schrad. & J.C.Wendl., 1798	Emergente	Forêts et maquis
Herbe à alligator	Alternanthera philoxeroides (Mart.) Griseb., 1879	Emergente	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Jussie à grandes fleurs, Ludwigie à grandes fleurs	Ludwigia grandiflora subsp. hexapetala (Hook. & Arn.) G.L.Nesom & Kartesz, 2000	Emergente	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Prairies humides
Kikuyu, Pennisetum clandestin	Cenchrus clandestinus (Hochst. ex Chiov.) Morrone, 2010	Emergente	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Laitue d'eau	Pistia stratiotes L., 1753	Emergente	Eaux courantes ou stagnantes
Lentille d'eau minuscule	Lemna minuta Kunth, 1816	Emergente	Eaux courantes ou stagnantes
Lierre d'Allemagne	Delairea odorata Lem., 1844	Emergente	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux agricoles
Lyciet commun	Lycium barbarum L., 1753	Emergente	
Lyciet de Chine	Lycium chinense Mill., 1768	Emergente	
Lyciet d'Europe	Lycium europaeum L., 1753	Emergente	
Mimosa résineux, Mimosa des quatre saisons, Mimosa d'été	Acacia retinodes Schlttdl., 1847	Emergente	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Mimule tacheté	Erythranthe guttata (Fisch. ex DC.) G.L.Nesom, 2012	Emergente	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux anthropiques ; Prairies humides

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Muguet des pampas	Salpichroa organifolia (Lam.) Baill., 1888	Emergente	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Myriophylle du Brésil, Myriophylle aquatique, Millefeuille aquatique	Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc., 1973	Emergente	Eaux courantes ou stagnantes
Nardou	Marsilea drummondii A.Braun, 1852	Emergente	Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux anthropiques
Patience à crêtes, Rumex à crêtes	Rumex cristatus DC., 1813	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Pennisetum hérissé, Pennisetum velu	Cenchrus longisetus M.C.Johnst., 1963	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Phyla blanchâtre, Lippia gazon	Phyla nodiflora var. minor (Gillies & Hook.) N.O'Leary & Múlgura, 2012	Emergente	Milieux anthropiques ; Prairies humides
Renouée de Bohême	Reynoutria x bohemica Chrtek & Chrtková, 1983	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Sapin d'Espagne	Abies pinsapo Boiss., 1838	Emergente	Forêts et maquis
Sauge de Jérusalem	Phlomis fruticosa L., 1753	Emergente	
Séneçon à feuilles de pétasite	Roldana petasitis (Sims) H.Rob. & Brettell, 1974	Emergente	Milieux anthropiques
Séneçon à feuilles en delta	Senecio deltoideus Less., 1832	Emergente	Côtes rocheuses et falaises ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Séneçon anguleux	Senecio angulatus L.f., 1782	Emergente	Côtes rocheuses et falaises ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Sicyos anguleux, Concombre anguleux	Sicyos angulata L., 1753	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles
Spartine bigarrée, Spartine étalée	Spartina patens (Aiton) Muhl., 1813	Emergente	Dunes côtières et plages de sable
Sporobole engainé	Sporobolus vaginiflorus (Torr. ex A.Gray) Alf.Wood, 1861	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Sporobole tenace, Sporobole fertile	Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Tordyle des Pouilles	Tordylium apulum L., 1753	Emergente	Milieux agricoles
Vigne (hybride acerifolia x riparia)	Vitis acerifolia x Vitis riparia	Emergente	
Vigne-vierge à trois pointes, Vigne vierge à trois becs, Vigne-vierge tricuspidée	Parthenocissus tricuspidata (Siebold & Zucc.) Planch., 1887	Emergente	
Vrillée de Bal'dzhuan, Renouée de Boukhara	Fallopia baldschuanica (Regel) Holub, 1971	Emergente	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Wigandie de Caracas	Wigandia caracasana Kunth, 1819	Emergente	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Abutilon d'Avicenne, Abutilon à pétales jaunes,	Abutilon theophrasti Medik.,	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ;

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Abutilon de Théophraste	1787		Milieux anthropiques
Acacia à bois dur, Acacia à bois noir	Acacia melanoxylon R.Br., 1813	Alerte	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Achillée à feuilles de fougère	Achillea filipendulina Lam., 1783	Alerte	Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Aéonium de Haworth	Aeonium haworthii Webb & Berthel., 1840	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Aéonium en arbre, Chou en arbre	Aeonium arboreum (L.) Webb & Berthel., 1840	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Aloé, Aloès (hybride maculata x striata)	Aloe maculata x Aloe striata	Alerte	
Aloé arborescente, Aloé de Krantz, Aloé candélabre, Aloès candélabre	Aloe arborescens Mill., 1768	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Aloé maculé, Aloès maculé	Aloe maculata All., 1773	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Amarante fausse-blette, Fausse Amarante	Amaranthus blitoides S.Watson, 1877	Alerte	
Ambroisie à épis lisses, Ambroisie à épis grêles	Ambrosia psilostachya DC., 1836	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Ammannia écarlate, Ammannie écarlate	Ammannia coccinea Rottb., 1773	Alerte	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux agricoles
Ammannie robuste	Ammannia robusta Heer & Regel, 1842	Alerte	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux agricoles ; Prairies humides
Arctothèque souci	Arctotheca calendula (L.) Levyns, 1942	Alerte	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Arroche des jardins, Bonne-Dame	Atriplex hortensis L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Arum d'Ethiopie, Richarde	Zantedeschia aethiopica (L.) Spreng., 1826	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Aulne cordé, Aulne à feuilles en cœur, Aulne de Corse, Aune cordiforme	Alnus cordata (Loisel.) Duby, 1828	Alerte	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Forêts et maquis ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	Impatiens glandulifera Royle, 1833	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Barbon à noeuds velus	Bothriochloa barbinodis (Lag.) Herter, 1940	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Bident à folioles subalternes	Bidens subalternans DC., 1836	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Cactus à fleurs roses	Opuntia cylindrica (Lam.)	Alerte	Côtes rocheuses et falaises

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
	DC., 1828		
Cactus à grosses racines	Opuntia macrorhiza Engelm., 1850	Alerte	Côtes rocheuses et falaises
Cenchrus à épines longues	Cenchrus longispinus (Hack.) Fernald, 1943	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Centauree diffuse	Centaurea diffusa Lam., 1785	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Chasmante bicolore	Chasmanthe bicolor (Gasp. ex Vis.) N.E.Br., 1932	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Chrysanthème des jardins	Glebionis coronaria (L.) Cass. ex Spach, 1841	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Cognassier du Japon, Pommier du Japon	Chaenomeles japonica (Thunb.) Lindl. ex Spach, 1834	Alerte	
Corne-de-cerf à deux lobes, Corne-de-cerf didyme	Lepidium didymum L., 1767	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Cotonéaster de Simons	Cotoneaster simonsii Baker, 1869	Alerte	Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Cotonéaster laiteux, Cotonéaster de Parney, Cotonéaster lacté	Cotoneaster coriaceus Franch., 1890	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Cotule australe	Cotula australis (Sieber ex Spreng.) Hook.f., 1853	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Cyprès de Lambert, Cyprès de Monterey	Cupressus macrocarpa Hartw., 1847	Alerte	Milieux anthropiques
Cyprès de l'Arizona, Cyprès bleu, Cyprès glabre	Cupressus arizonica Greene, 1882	Alerte	Milieux anthropiques
Drosanthème à fleurs nombreuses	Drosanthemum floribundum (Haw.) Schwantes, 1927	Alerte	
Ehrharte érigée	Ehrharta erecta Lam., 1786	Alerte	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Éleusine des Indes	Eleusine indica (L.) Gaertn., 1788	Alerte	Milieux anthropiques
Épine de kangourou	Acacia paradoxa DC., 1813	Alerte	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Éragrostide verdissante	Eragrostis virescens J.Presl, 1830	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Éragrostis en peigne, Éragrostide en peigne	Eragrostis pectinacea (Michx.) Nees, 1841	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Eucalyptus, Gommier bleu	Eucalyptus globulus Labill., 1800	Alerte	Forêts et maquis

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Faux chrysanthème	Chrysanthemoides monilifera (L.) Norl., 1943	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Faux houx, Mahonia à feuilles de houx	Berberis aquifolium Pursh, 1814	Alerte	Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Févier d'Amérique	Gleditsia triacanthos L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Flamboyant d'Hyères	Sesbania punicea (Cav.) Benth., 1859	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Fougère-houx	Cyrtomium falcatum (L.f.) C.Presl, 1836	Alerte	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Frêne blanc, Frêne d'Amérique	Fraxinus americana L., 1753	Alerte	
Fusain du Japon	Euonymus japonicus L.f., 1780	Alerte	Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Galinsoge à petites fleurs	Galinsoga parviflora Cav., 1795	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Galinsoge cilié	Galinsoga quadriradiata Ruiz & Pav., 1798	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Gesse de Tanger	Lathyrus tingitanus L., 1753	Alerte	Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Gomphocarpe	Gomphocarpus fruticosus (L.) R.Br., 1809	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Héliotrope de Curaçao	Heliotropium curassavicum L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Herbe à la ouate, Herbe aux perruches, Asclépiade de Syrie	Asclepias syriaca L., 1753	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Herbe aux écouvillons, Herbe fontaine	Cenchrus setaceus (Forssk.) Morrone, 2010	Alerte	Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Hétéranthère réniforme	Heteranthera reniformis Ruiz & Pav., 1798	Alerte	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux agricoles
Houblon du Japon	Humulus japonicus Siebold & Zucc., 1846	Alerte	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Ipomée des Indes, Ipomée d'Inde	Ipomoea indica (Burm.) Merr., 1917	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Jacinthe d'eau	Eichhornia crassipes (Mart.) Solms, 1883	Alerte	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Marais, tourbières, tufières
Jonc grêle, Jonc fin	Juncus tenuis Willd., 1799	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Kalanchoé, Kalanchoé de Delagoa	Kalanchoe delagoensis Eckl. & Zeyh., 1837	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Lantanier, Viorne américaine	Lantana x strigocamara	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
	R.W.Sanders, 2006		anthropiques
Laurier-cerise, Laurier-palme	Prunus laurocerasus L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis
Lindernie fausse-gratiolle, Fausse gratiolle	Lindernia dubia (L.) Pennell, 1935	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Marguerite du Cap, Dimorphoteca blanc, Ostéosperme blanc	Osteospermum ecklonis (DC.) Norl., 1943	Alerte	
Millet des rizières, Panic à fleurs dichotomes, Panic dichotome	Panicum dichotomiflorum Michx., 1803	Alerte	Berges et ripisylves
Mimosa à feuilles de saule, Mimosa bleuâtre	Acacia saligna (Labill.) H.L.Wendl., 1820	Alerte	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Mimosa chenille, Acacia doré de Sydney, Mimosa à longues feuilles	Acacia longifolia (Andrews) Willd., 1806	Alerte	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Mimosa doré, Acacia doré	Acacia pycnantha Benth., 1842	Alerte	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Misère asiatique, Commeline commune	Commelina communis L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Morelle à feuilles de coqueret	Solanum physalifolium Rusby, 1895	Alerte	
Morelle de Buenos Aires	Solanum bonariense L., 1753	Alerte	
Morelle jaune, Morelle à feuilles de chalef	Solanum elaeagnifolium Cav., 1795	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Naïade des Indes	Najas indica (Willd.) Cham., 1829	Alerte	Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux agricoles
Naïade grêle	Najas gracillima (A.Braun ex Engelm.) Magnus, 1870	Alerte	Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux agricoles
Onagre à feuilles de saule	Oenothera villosa Thunb., 1794	Alerte	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Onagre à petites fleurs, Onagre muriquée	Oenothera parviflora L., 1759	Alerte	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Onagre bisannuelle	Oenothera biennis L., 1753	Alerte	
Onagre rosée	Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Oponce à aiguilles de feu	Opuntia phaeacantha Engelm., 1849	Alerte	
Oponce orientale, Figuier d'Inde	Opuntia mesacantha Raf. ex Ser., 1830	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Oponce rose	Opuntia rosea DC., 1828	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Oreille-de-cochon, Nombri de Vénus	Cotyledon orbiculata L., 1753	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Oxalis chétif, Oxalide en corymbe	Oxalis debilis Kunth, 1822	Alerte	
Oxalis dressé, Oxalide de Dillenius	Oxalis dillenii Jacq., 1794	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Oxalis droit, Oxalide droite, Oxalide des fontaines	Oxalis fontana Bunge, 1835	Alerte	
Palmier des Canaries, Phénix des Canaries, Dattier	Phoenix canariensis hort. ex Chabaud, 1882	Alerte	Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Panic de Hillman	Panicum hillmannii Chase, 1934	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Panic faux-millet	Panicum miliaceum L., 1753	Alerte	Milieus agricoles ; Milieux anthropiques
Passerage de Virginie	Lepidium virginicum L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Passiflore, Fruit de la passion, Grenadille	Passiflora caerulea L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Plante-épée, Aponogéon odorant	Aponogeton distachyos L.f., 1782	Alerte	Eaux courantes ou stagnantes
Plaqueminier d'Europe, Plaqueminier d'Italie	Diospyros lotus L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Polygale à feuilles de myrte, Polygala à feuilles de myrte	Polygala myrtifolia L., 1753	Alerte	Milieus anthropiques
Ptéris rubané, Fougère à feuilles longues	Pteris vittata L., 1753	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Pyrèthre, Tanaisie à feuilles de cinéraire	Tanacetum cinerariifolium (Trevir.) Sch.Bip., 1844	Alerte	
Ronce d'Arménie	Rubus armeniacus Focke, 1874	Alerte	Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Rosier rugueux	Rosa rugosa Thunb., 1784	Alerte	Dunes côtières et plages de sable
Sagittaire à larges feuilles, Sagittaire obtuse	Sagittaria latifolia Willd., 1805	Alerte	Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux anthropiques
Sauge sclarée, Orvale	Salvia sclarea L., 1753	Alerte	Milieus agricoles
Sétaire à petites fleurs	Setaria parviflora (Poir.) Kerguélen, 1987	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Solidage du Canada, Gerbe-d'or, Verge d'or du Canada	Solidago canadensis L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Souchet aggloméré	Cyperus glomeratus L., 1756	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Souchet difforme	Cyperus difformis L., 1756	Alerte	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Souchet réfléchi	Cyperus reflexus Vahl, 1805	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
Stipe cheveux d'ange	Nassella tenuissima (Trin.) Barkworth, 1990	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Stipe de Nees	Nassella neesiana (Trin. & Rupr.) Barkworth, 1990	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Stramoine de Wright	Datura wrightii Regel, 1859	Alerte	Milieux anthropiques
Symphorine à fruits blancs, Symphorine à grappes	Symphoricarpos albus (L.) S.F.Blake, 1914	Alerte	Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Tabac glauque	Nicotiana glauca Graham, 1828	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Tagète des décombres	Tagetes minuta L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Tétragone cornue, Épinard de Nouvelle-Zélande	Tetragonia tetragonioides (Pall.) Kuntze, 1891	Alerte	Dunes côtières et plages de sable
Thuya d'Orient	Platycladus orientalis (L.) Franco, 1949	Alerte	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Trachélium bleu	Trachelium caeruleum L., 1753	Alerte	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques
Vergerette à fleurs nombreuses	Erigeron floribundus (Kunth) Sch.Bip., 1865	Alerte	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Véronique filiforme	Veronica filiformis Sm., 1791	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Vesce de Dalmatie	Vicia dalmatica A.Kern., 1886	Alerte	
Vigne ballon, Corinde à grandes fleurs, Cardiosperme à grandes fleurs	Cardiospermum grandiflorum Sw., 1788	Alerte	Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Vigne des rochers	Vitis rupestris Scheele, 1848	Alerte	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Vipérine de Madère	Echium candicans L.f., 1782	Alerte	Milieux anthropiques
Akébia, Akébie à cinq feuilles	Akebia quinata Decne., 1839	Prévention	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques
Arbre à suif, Porte-Suif	Triadica sebifera (L.) Small, 1933	Prévention	Forêts et maquis ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Aster lancéolé	Symphyotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Prévention	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Bambou traçant	Phyllostachys flexuosa Rivière & C.Rivière, 1878	Prévention	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Barbon de Virginie, Andropogon de Virginie	Andropogon virginicus L., 1753	Prévention	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques ; Prairies humides ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Berce de Perse	Heracleum persicum Desf. ex Fisch., 1841	Prévention	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Berce de Sosnowsky	Heracleum sosnowskyi Manden., 1944 Manden.,	Prévention	Berges et ripisylves ; Milieux agricoles ;

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieux favorables
	1944		Milieux anthropiques ; Prairies humides
Cabomba de Caroline, Éventail de Caroline	Cabomba caroliniana A.Gray, 1848	Prévention	Eaux courantes ou stagnantes
Canne à sucre fourragère	Saccharum spontaneum L., 1771	Prévention	Côtes rocheuses et falaises ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Cenchrus épineux, Cenchrus douteux	Cenchrus incertus M.A.Curtis, 1835	Prévention	Dunes côtières et plages de sable ; Milieux anthropiques
Cotule Pied-de-corbeau, Corne de cerf	Cotula coronopifolia L., 1753	Prévention	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Prairies humides
Crassule de Helms, Orpin de Helms, Crassule	Crassula helmsii (Kirk) Cockayne, 1907	Prévention	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Marais, tourbières, tufières
Ehrharte pérenne, Ehrharte calicinale	Ehrharta calycina Sm.	Prévention	Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Fausse camomille, Parthénium matricaire, Absinthe marron	Parthenium hysterophorus L., 1753	Prévention	Milieux agricoles ; Milieux anthropiques
Faux-arum, Lysichiton américain, Arum bananier	Lysichiton americanus Hultén & H.St.John	Prévention	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Marais, tourbières, tufières ; Prairies humides
Faux hygrophile	Gymnocoronis spilanthoides DC.	Prévention	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes ; Marais, tourbières, tufières
Gunnéra du Chili, Rhubarbe géante du Chili	Gunnera tinctoria (Molina) Mirb., 1805	Prévention	Milieux anthropiques ; Prairies humides
Herbe des Andes, Herbe de la pampa pourpre	Cortaderia jubata (Lemoine ex Carrière) Stapf	Prévention	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Hydrocotyle fausse renoncule, Hydrocotyle à feuilles de renoncule	Hydrocotyle ranunculoides L.f., 1782	Prévention	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes
Kudzu, Nepalem, Vigne japonaise	Pueraria montana var. lobata (Willd.) Maesen & S.M.Almeida ex Sanjappa & Predeep, 1992	Prévention	Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Lespédèze de Chine, Lespédéza soyeux	Lespedeza cuneata G.Don	Prévention	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis
Lupin de Russel [Lupin à folioles nombreuses]	Lupinus polyphyllus Lindl., 1827	Prévention	Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Lygodium japonais, Fougère grimpante du Japon	Lygodium japonicum (Thunb.) Sw.	Prévention	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques
Microstégie en osier, Herbe à échasses japonaise	Microstegium vimineum (Trin.) A.Camus, 1922	Prévention	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Myriophylle hétérophylle	Myriophyllum heterophyllum Michx., 1803	Prévention	Berges et ripisylves ; Eaux courantes ou stagnantes
Prosopis, Caroubier de Ua	Prosopis juliflora (Sw.) DC.,	Prévention	Berges et ripisylves ; Dunes côtières et plages de sable ; Forêts et maquis ; Milieux agricoles

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Nom vernaculaire	Nom scientifique « valide » TAXREF14	Catégories PACA	Milieus favorables
Huka, Bayahonde	1825		; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Renouée de Chine, Renouée de Boukhara	Fallopia aubertii (L.Henry) Holub, 1971	Prévention	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Renouée de l'Himalaya, Renouée à épis nombreux	Koenigia polystachya (Wall. ex Meisn.) T.M.Schust. & Reveal, 2015	Prévention	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques
Renouée de Sakhaline	Reynoutria sachalinensis (F.Schmidt) Nakai, 1922	Prévention	Berges et ripisylves ; Milieux anthropiques
Renouée perfoliée	Persicaria perfoliata (L.) H.Gross, 1913	Prévention	Berges et ripisylves ; Forêts et maquis ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Rhododendron pontique, Rhododendron de la mer Noire	Rhododendron ponticum L., 1762	Prévention	Forêts et maquis ; Milieux agricoles ; Milieux anthropiques ; Prairies, pelouses sèches et garrigues
Rudbeckie laciniée, Rudbeckie découpée	Rudbeckia laciniata L., 1753	Prévention	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques
Salvinie géante	Salvinia molesta D.S.Mitch., 1972	Prévention	Eaux courantes ou stagnantes ; Milieux agricoles
Spartine à feuilles alternes	Spartina alterniflora Loisel., 1807	Prévention	Berges et ripisylves ; Côtes rocheuses et falaises ; Marais, tourbières, tufières ; Prairies humides
Spirée de Douglas	Spiraea douglasii Hook., 1832	Prévention	Berges et ripisylves ; Marais, tourbières, tufières ; Milieux anthropiques ; Prairies humides
Vigne américaine, Vigne framboisier, Vigne des chats	Vitis labrusca L., 1753	Prévention	Milieus anthropiques

Légende du tableau :

Catégorie	Définitions	Statuts
Majeure	Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui présente un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%.	Espèce végétale exotique envahissante (EVEE)
Modérée	Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui présente un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%.	
Emergente	Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui présente un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%	
Alerte	Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui présente un recouvrement, dans ses aires de présence, soit toujours inférieur à 5%, soit régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%. De plus, cette espèce est citée comme envahissante dans d'autres territoires géographiquement proche et à climat similaire ou présente un risque intermédiaire à élevé de prolifération en région PACA.	Espèce végétale exotique potentiellement envahissante (EVEpotE)
Prévention	Espèce végétale exotique absente du territoire considéré et citée comme envahissante dans d'autres territoires géographiquement proches et à climat similaire ou présente un risque intermédiaire à élevé de prolifération en région PACA	

Illustration

Arbres et arbustes	
<p>Érable negundo (<i>Acer negundo</i>)</p> 	<p>Buddleja, arbre aux papillons (<i>Buddleja davidii</i>)</p> 
<p>Faux vernis du Japon, ailante (<i>Ailanthus altissima</i>)</p> 	<p>Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)</p> 
<p>Indigo du Bush (<i>Amorpha fruticosa</i>)</p> 	<p>Chèvrefeuille du Japon (<i>Lonicera japonica</i>)</p> 
Plantes herbacées	

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*)



Figuier de Barbarie (*Opuntia ficus-indica*)



Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)



Impatience de Balfour (*Impatiens balfouri*)



Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)



Verge d'or (*Solidago gigantea*)



Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

<p>Ambrosiee (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>)</p> 	<p>Bident feuillé, (<i>Bidens frondosa</i>)</p> 
<p>Armoise herbe chinoise (<i>Artemisia verlotiorum</i>)</p> 	<p>Souchet vigoureux (<i>Cyperus eragrostis</i>)</p> 
<p>Lapsane intermédiaire (<i>Lapsana communis intermedia</i>)</p> 	<p>Topinambour (<i>Helianthus tuberosus</i>)</p> 

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Séneçon sud-africain (*Senecio inaequidens*)



Aster à feuilles de saule (*Symphyotrichum x salignum*)



Onagre (*Oenothera biennis*)



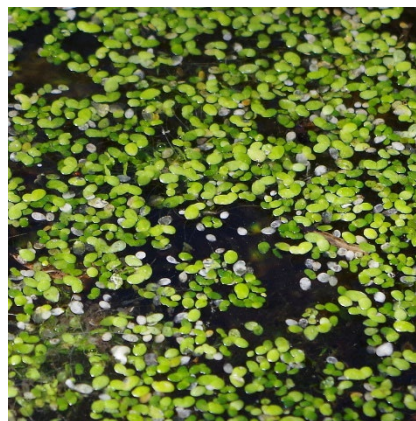
Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*)



Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*)



Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*)



LES RECOMMANDATIONS LIEES AU MOUSTIQUE TIGRE

Concernant la gestion des eaux pluviales, il importe de prendre certaines précautions pour ne pas favoriser la prolifération des moustiques, dont le « moustique tigre » potentiellement vecteur du chikungunya, de la dengue et du zika.

Le rayon d'action du moustique tigre se limite à environ 100 mètres autour de son gîte. Le moyen le plus efficace pour lutter contre sa prolifération reste d'éliminer tout ce qui pourrait constituer un gîte pour ses larves, c'est-à-dire les eaux stagnantes.

Pour cela chacun peut agir en ayant les bons réflexes :

Pour les terrasses sur plot :

- Il faut éviter la stagnation d'eau permanente sous les dalles de la terrasse occasionnée par une contre pente et/ou une surélévation de quelques centimètres des exutoires par rapport au niveau de la surface étanchéifiée de l'ouvrage. L'accès à l'eau est aisé pour les moustiques à travers les écartements de dalles ou les tuyaux d'évacuation.
- Il y a une obligation de planéité et d'une pente suffisante permettant l'évacuation complète des eaux de pluie, d'arrosage ou de lavage en phase d'exploitation du programme d'aménagement. Il convient d'installer des pissettes ou autre type d'évacuation en un point bas au ras du sol.

Pour les décanteurs sur le réseau pluvial :

- Il faut faire attention à certains avaloirs d'eau de pluie qui se trouvent équipés de décanteurs permettant de collecter les sables et macrodéchets afin de limiter les obstructions de réseau. Ces équipements souvent étanches favorisent les rétentions d'eau et offrent ainsi aux moustiques des gîtes larvaires de prédilection en milieu urbain.
- Il faut réaliser un lit drainant permettant à l'eau résiduelle de percoler jusqu'à infiltration totale.
- Il convient de supprimer les décanteurs lorsque leur installation n'est pas nécessaire et privilégier l'installation d'un grillage au maillage grossier permettant de récolter les macrodéchets avant qu'ils ne soient avalés.

Pour les bassins de rétention (souterrains et de surface) :

- Il faut éviter la stagnation d'eau permanente dans le fond du bassin sur la totalité de sa superficie, stagnation occasionnée soit par une surélévation artificielle de son exutoire dans le cas d'une évacuation gravitaire, soit sur la hauteur d'eau ne pouvant pas être refoulée par la pompe de relevage.
- Il faut permettre aux bassins de se vidanger dans leur intégralité par gravité :
 - Bassins souterrains : Si l'écoulement gravitaire n'est techniquement pas possible, surcreuser sur une hauteur suffisante un bac de quelques centimètres carrés en un point bas de l'ouvrage pour y installer la pompe de relevage afin d'y rassembler l'ensemble des eaux résiduelles. En l'absence de remontée de nappe phréatique, réaliser un lit drainant dans le fond du bac afin de permettre à l'eau de s'infiltrer totalement dans le sol. A défaut, rendre le bassin totalement hermétique au niveau des regards, des grilles d'aération, des arrivées d'eau ou des trappes d'accès à l'aide de moustiquaires inoxydables.

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

- Bassin de surface : Si l'eau ne peut pas être évacuée complètement, il faudra favoriser une stagnation d'eau permanente permettant le développement d'un écosystème naturellement régulateur des populations de moustiques. L'introduction de prédateurs de larves de moustiques comme les poissons peut être étudiée en fonction de la configuration du bassin concerné.

Pour les bacs de relevage :

- Faire attention : Souvent installé à l'entrée des garages de copropriétés, le bac de relevage recueille les eaux de ruissellement qui sont conduites vers lui par un caniveau restant parfois également en eau. La pompe de refoulement n'étant pas en mesure d'évacuer toute l'eau, le cuvetage en béton étanche du bac retient alors durablement les eaux résiduelles. Non hermétique, il suffit aux moustiques de traverser la grille pour atteindre l'eau stagnant dans l'équipement.
- Il faut réaliser un lit drainant dans le fond du bac permettant à l'eau résiduelle de percoler jusqu'à infiltration totale (solution définitive). Il faut installer des moustiquaires inoxydables sous les grilles des bacs et/ou caniveaux collectant les eaux de ruissellement (solution nécessitant un entretien régulier pour éviter les obstructions par des débris végétaux notamment).

Pour les coffrets techniques :

- Faire attention : Les coffrets techniques sont des cuvetages en béton souvent hermétiques ou qui le sont devenus avec le temps par colmatage, dans lesquels s'engouffrent et sont durablement retenues les eaux de ruissellement et de lessivage des chaussées. Les moustiques s'y introduisent aisément soit par les trous permettant de crocheter la plaque en fonte soit en se faufilant à travers l'écartement entre les plaques (1 mm de jeu étant suffisant).
- En cas d'installation horizontale, le coffret doit être posé sur un lit drainant. La pose verticale de coffrets techniques peut être étudiée et privilégiée.

Pour les toitures terrasses :

- Il faut éviter la stagnation d'eau de pluie durable après intempéries sur tout ou parties de la toiture terrasse occasionnée par une contrepente, d'une dépression résultant d'une malfaçon et/ou de pissettes surélevées par rapport au niveau de la toiture.
- Il y a une obligation de planéité et d'une pente suffisante permettant l'évacuation totale des eaux de pluie. Il convient d'installer des pissettes en un point bas au ras du sol.

Pour les vides sanitaires :

- Il faut faire attention à la mise en eau ponctuelle, périodique ou permanente du vide sanitaire engendrée par un phénomène de remontée de nappe, par une fuite sur le réseau d'assainissement ou d'eau potable ou en raison d'intempéries. Ce type d'aménagement devient un gîte larvaire à moustiques dès lors que l'insecte parvient à y pénétrer pour y pondre ses œufs.
- Il faut rendre le vide sanitaire totalement hermétique au niveau des aérations (moustiquaires inoxydables) et des trappes de visite (jointure étanche). Il faut aussi réaliser des inspections régulières permettant de contrôler l'état des réseaux et prévenir ainsi la survenance de fuites. Enfin, il faut installer des pompes de refoulement dans l'hypothèse d'une mise en eau régulière voire permanente à caractère naturel et techniquement inévitable.

Pièce 4c. Annexe 2 du règlement écrit : Recommandations environnementales

Pour les déshuileurs :

- Il convient de faire attention à l'infiltration d'eaux de ruissellement extérieures ou intérieures remplissant le bac destiné à recueillir les huiles ou hydrocarbures en cas d'incident.
- Il faut s'assurer que les eaux de ruissellement ne parviennent pas jusqu'aux déshuileurs et équiper les grilles de moustiquaires inoxydables pour empêcher les moustiques d'atteindre l'eau

Autres :

- Rendre hermétiques les réserves d'eau, les puits, les vides sanitaires avec de la moustiquaire ou du tissu ;
- Mettre du sable dans les soucoupes des pots de fleurs ou des jardinières, ou à défaut les vider 1 à 2 fois par semaine ;
- Entretenir régulièrement les piscines et les remettre en service au plus tard au 1er avril de chaque année ;
- Utiliser des prédateurs de larves comme les poissons dans les bassins.